

RCS : MULHOUSE

Code greffe : 6852

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MULHOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00835

Numéro SIREN : 842 052 870

Nom ou dénomination : 2 J HOME

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2021 sous le numéro de dépôt 7401

SAS 2 J HOME
Société par Actions Simplifiée
Capital social : 2.000 Euros
Siège social : 68780 SOPPE LE BAS
6 B Vieille Route
R.C.S. MULHOUSE 842 052 870

ANNEXE SIMPLIFIÉE

Exercice 2020
Début Exercice : 01.01.2020
Fin Exercice : 31.12.2020
Durée Exercice : 12 mois

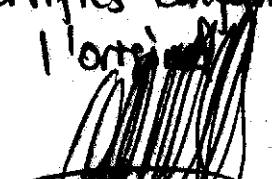
18 B 835
RIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
Date d'enregistrement au Greffe 05/10/21
N° DU DEPOT 211B17401
LE GREFFIER

1. Principes, Règles et Méthodes Comptables
(article 9 - alinéa 6 et article 11 du Code Du Commerce)

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissement des comptes annuels définis par le code du commerce et le Décret N°89-1020 du 29 novembre.

2. Faits majeurs de l'Exercice

- A. Les amortissements sont linéaires pour les immobilisations suivantes :**
- installations générales, agencements et aménagements des constructions,
 - installations techniques, matériel et outillage industriels,
- B. Il n'y a pas de contrat de crédit-bail en cours.**
- C. Le capital reste à 2.000 €.**
- D. Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.**

certifiés conformes
à l'original


BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : 2 J HOME S.A.S. Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12
 Adresse de l'entreprise 6 B VIEILLE ROUTE 68780 SOPPE LE BAS Durée de l'exercice précédent : 16

Numéro SIRET* 8 4 2 0 5 2 8 7 0 0 0 0 1 6 Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le, <u>31122020</u>		N-1 <u>31122019</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Capital souscrit non appelé (I)	AA						
Frais d'établissement *	AB	37 380	20 875	16 505		28 966	
Frais de développement *	CX						
Concessions, brevets et droits similaires	AF						
Fonds commercial (1)	AH						
Autres immobilisations incorporelles	AJ						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains	AN	20 000		20 000		20 000	
Constructions	AP	380 000	21 332	358 668		371 323	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	41 457	2 126	39 331		5 106	
Autres immobilisations corporelles	AT						
Immobilisations en cours	AV						
Avances et acomptes	AX						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)							
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS						
Autres participations	CU						
Créances rattachées à des participations	BB						
Autres titres immobilisés	BD						
Prêts	BF						
Autres immobilisations financières*	BH						
TOTAL (II)	BJ	478 837	44 333	434 504		425 395	
ACTIF CIRCULANT							
STOCKS *							
Matières premières, approvisionnements	BL						
En cours de production de biens	BN						
En cours de production de services	BP						
Produits intermédiaires et finis	BR						
Marchandises	BT						
Avances et acomptes versés sur commandes	BV						
CREANCES							
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	14 070		14 070		8 070	
Autres créances (3)	BZ					1 298	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB						
DIVERS							
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD						
Disponibilités	CF	11 318		11 318		1 317	
Charges constatées d'avance (3)*	CH						
TOTAL (III)	CJ	25 388		25 388		10 685	
Comptes de régularisation							
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	504 225	44 333	459 892		436 080	
RENOIS :							
(1) Dont droit au bail							
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP						
(3) Part à plus d'un an :	CR						
Clause de réserve de propriété *							
Immobilisations :							
Stocks :							
Créances :							

Cepid-Quadra

* Des informations complémentaires sont données dans le notice n° 2022

Désignation de l'entreprise : 2 J HOME S.A.S.

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :2.000.....)	DA	2 000	2 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	134		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	680	134	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	2 815	2 134	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	419 813	398 495	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	35 475	34 526	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 674	501	
	Dettes fiscales et sociales	DY	114	24	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		400	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	457 077	433 946		
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	459 892	436 080		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	31 989	47 163	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		867		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 2 J HOME S.A.S.

Néant *

* (Ne pas reporter le montant des ventes)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ	37 380	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG	20 000	KH		KJ		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	380 000	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	5 323	KT		KU	36 133		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV		KW		KX	
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	405 323	LO		LP	36 133	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations						8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V		
TOTAL IV					LQ		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	442 703	0H		0J	36 133		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						à poste						
						1		2		3		
						par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN		C0	37 380	D7	37 380	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				IO		LV		IX		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX	20 000	LZ	20 000	
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA	380 000	MC	380 000
		Sur sol d'autrui					IR		MD		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions					IS		MG		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	41 457	ML	41 457	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers					IU		MM		MO	
		Matériel de transport					IV		MP		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS		MU	
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
Avances et acomptes					NC		ND		NE			
TOTAL III					IY		NG	441 457	NI	441 457		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		0U		0W		
	Autres participations					10		0X		0Z		
	Autres titres immobilisés					11		2B		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières					12		2E		2G		
	TOTAL IV					13		NJ		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					14		0K	478 837	0M	478 837		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 2 J HOME S.A.S.

Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	8 414	EL	12 461	EM		EN	20 875
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	8 677	PN	12 655	PO		PQ	21 332
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	217	QA	1 909	QB		QC	2 126
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	8 894	QV	14 564	QW		QX	23 458
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	17 308	ØP	27 025	ØQ		ØR	44 333

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. géol. agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. géol. agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 2 J HOME S.A.S.

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : 2 J HOME S.A.S.

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	14 070		14 070						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB								
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS									
	TOTAUX		VT	14 070	VU	14 070	VV				
	RENVVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE									
		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH	419 813		29 800		107 521				282 492
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	400		400						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 674		1 674						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	114		114						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
	Obligations cautionnées	VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	35 075		0						35 075
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	457 077	VZ	31 989		107 521				317 567
RENVVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	268 115	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	5 419	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formularies fiscaux pour la détermination du résultat fiscal. Sections I (Réintégrations) et II (Déductions). Includes fields for company name (2 J HOME S.A.S.), various tax adjustments, and final fiscal result (800).

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 2 J HOME S.A.S. Néant *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT
---	----

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (VN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	

à reporter au tableau 2058-A :

↓
ligne W1

↓
ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABEAU D'AFFECTIONNEMENT DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>2 J HOME S.A.S.</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB	134					
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	134		Dividendes		ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF							
					Report à nouveau	ZG							
	TOTAL I	ØF	134			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	134				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT								
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	775			1 175				
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	2 400							
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	3 370			2 657				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	6 546			3 832				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW								
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	1 564			814				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	1 564			814				
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY								
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ								
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020)*				ØB								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK					%			%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG											
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH												
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : 2 J HOME S.A.S.

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne		⑨					
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne		⑩	(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 %		⑪					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 2 J HOME S.A.S.

Néant *

- Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% <input type="radio"/> ou 12.8 % <input type="radio"/>	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) <input type="radio"/> *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) <input type="radio"/> *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

formulaire obligatoire
 (article 53A du code
 général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 2 J HOME S.A.S. Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

LA MISSION A COMPLETER PAR LE DECLARANT

16

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

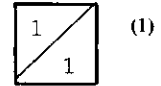
Désignation de l'entreprise : 2 J HOME S.A.S.		Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 01/01/2020	et clos le : 31/12/2020	Durée en nombre de mois : 1 2
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	YP	
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	Effectifs au sens de la CVAE * EY
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	GZ
Date de cessation	HR	

Cégit Quantia

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
 détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 8 4 2 0 5 2 8 7 0 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2 J HOME S.A.S.

ADRESSE (voie) 6 B VIEILLE ROUTE

CODE POSTAL 68780 VILLE SOPPE LE BAS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	100

L'ASSOCIÉ A CUMULER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MULLER Prénom(s) JEROME

Nom marital % de détention 51.00 Nb de parts ou actions 51

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 6 Voie B VIEILLE ROUTE

Code postal Commune SOPPE LE BAS Pays

Titre (2) Mme Nom patronymique KUENEMANN Prénom(s) JULIE

Nom marital MULLER % de détention 49.00 Nb de parts ou actions 49

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 6 Voie B VIEILLE ROUTE

Code postal Commune SOPPE LE BAS Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
art. 38 de l'ann. III au C.G.T.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 (1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 8 4 2 0 5 2 8 7 0 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2 J HOME S.A.S.

ADRESSE (voie) 6 B VIEILLE ROUTE

CODE POSTAL 68780 VILLE SOPPE LE BAS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE PS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

SAS 2 J HOME
Société par Actions Simplifiée
Capital social : 2.000 Euros
Siège social : 68780 SOPPE LE BAS
6 B Vieille Route
R.C.S. MULHOUSE 842 052 870

PROCES-VERBAL de l'assemblée générale ordinaire
du 2 Juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le deux juillet à 20 heures, les membres de la société, se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire, sur la convocation qui leur a été faite par la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Jérôme MULLER,
Propriétaire de cinquante et une parts, ci 51 Parts
- Madame Julie KUENEMANN,
Propriétaire de quarante-neuf parts, ci 49 Parts

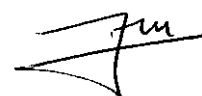
Total des parts présentes ou représentées 100 Parts
sur les CENT parts composant le capital social.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur MULLER Jérôme en sa qualité de Président.

Monsieur le président constate que les associés présents ou représentés possèdent l'intégralité des parts composant le capital social. L'assemblée étant ainsi en mesure de délibérer valablement est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur le président dépose sur le bureau :

- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice ;
- Et le texte des résolutions devant être proposées au vote de l'Assemblée.



Puis Monsieur le président déclare que tous les documents visés à l'article 36 du décret du 23 mars 1967, ont été communiqués aux associés et mis en leur disposition au siège social suivant les prescriptions légales.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 – Quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Pouvoirs.

Monsieur le président donne alors lecture du rapport de la présidence.

Enfin, Monsieur le président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2020, faisant apparaître un bénéfice de 680.45 Euros, approuve les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport du Président tels qu'ils ont été présentés.

L'assemblée générale donne en conséquence au Président, quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition de la présidence, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2020 s'élevant à 680.45 Euros, de la façon suivante :

1. Compte « Réserve légale » : 65.61 Euros,
2. Compte « Autres Réserve » : 614.84 Euros,

L'assemblée générale reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la création de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité.



TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités consécutives notamment au registre du commerce et des sociétés.

Cette résolution, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance a été levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés, après lecture.

Pour copie certifiée conforme

copie certifiée conforme

Jérôme MULLER
Le Président

